

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	30

Séance du 17 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le jeudi dix sept dix-huit heure onze, le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ephrem GLORIEUX, 1^{er} adjoint.

Présents :

M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Christiane TREIL-ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M Lucien BEAUZOR, M. Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT ; M. Jean-Louis SAINSILY, adjoints au maire.

Mme Anny GENIPA ; M. Yvon COMBES ; Mme Sylviane FONDS ; M. Saturnin FRANCILLONNE ; M. Christian CITADELLE ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Martelin RATTIER ; M. Arthur MARICEL ; Mme Karine GATIBELZA. ; M. Didier MARICEL ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Francia ROSAMONT ; M. Patrick AJAS ; M. Bruno REMI ; M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Edwige BEMATOL ; Mme Nicole RAMASSAMY ; Conseillers Municipaux.

Représentés :

Mme Sylvie DAGONIA par Mme Anny GENIPA
Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET par M. Jean-Louis SAINSILY
Mme Sonia MERCADIER par Mme Cindy ARNASSALON
Mme Annick ABELA par M. Bruno REMI

Absents : M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Clara RIGAH ;

Date de la convocation

10 novembre 2022

Date d'affichage de la délibération

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°2022/11/131

**MISE EN PLACE D'ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT A
L'INSERTION**

Le Conseil Départemental de la Guadeloupe propose aux publics bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), soumis à droits et devoirs, un programme d'Ateliers Parcours d'Insertion (API) 2022/2023.

Ce dispositif vise à leur offrir une nouvelle offre d'accompagnement vers/dans l'emploi, en complément des actions de formation collective.

Les Ateliers Parcours Insertion (API) visent les objectifs suivants :

- Favoriser l'autonomie des bénéficiaires du RSA;
- Préparer les bénéficiaires du RSA à l'intégration d'un parcours de formation ;

- Faciliter l'accès direct à l'emploi.

Durant, le parcours en atelier le Conseil Départemental verse aux bénéficiaires du RSA des aides financières (*frais de déplacement, frais de repas et de garde d'enfant*).

L'association « Mains de Fées », est un salon de coiffure social qui se mobilise également pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes. Qualifiée pour mettre en place ce type d'ateliers, elle propose de réaliser un API mensuel à Lamentin.

Après étude de la demande, la ville peut mettre à disposition la salle des fêtes, aux jours suivants :

- Jeudi 20 octobre 2022
- Jeudi 17 novembre 2022
- Jeudi 01 décembre 2022

Le premier atelier qui s'est déroulé le jeudi 20 octobre avait pour thématique : l'estime de soi. Aussi, les participants ont pu à travers diverses activités et jeux de rôles prendre conscience de leur valeur personnelle et croire en leur capacité de réussir. Les prochains ateliers auront pour objectif de mettre en lumière leur compétences tout en travaillant leur positionnement professionnel dans l'optique de favoriser leur insertion professionnelle.

Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DECIDE

Article 1 : Autorise la mise en place d'Ateliers Parcours Insertion (API) par l'association « Mains de fée » au bénéfice du public bénéficiaire du RSA.

Article 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous les actes et documents, accomplir toutes les formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Président,



Ephrem GLORIEUX